



## Section Midi-Pyrénées-DNSCE

### GT Duerp 04 JUILLET 2022

**Les années passent et l'exercice d'évaluations des risques professionnelles s'améliore. Pour autant c'est bien le plan de prévention pluriannuelle qui nous faut veiller à améliorer et surveiller pour que les mesures au regard de la santé des agents soient prises rapidement.**

Pour préparer le prochain PAP 2022: il faut harmoniser les remontées, la reprise des actions de l'an passé non effectuées, prendre en compte la mise à jour de la note ministérielle. Nous saluons le travail effectué par l'assistant de prévention pour la mise en œuvre de tout ce processus.

Voici les principales interventions de la CGT à ce groupe de travail. Interventions relayées pour certaines par l'ensemble des représentants du personnel.

**Tarbes :** Nous demandons la **cotation en risque B** de la mesure concernant les locaux mis à disposition des agents au sein de l'aéroport. Ceux-ci sont exigus, sans aération ni éclairage naturel et en mauvais état.

Cette mesure doit être inscrite au plan d'action de cette année pour permettre aux agents de la brigade d'être enfin relogés dans des locaux convenables.

Dans l'attente, des travaux sont en cours suite à la visite du CHSCT et de l'inspecteur santé sécurité au travail dernièrement. Enfin le local repos ne sera plus le même que les vestiaires !

Une note de suivie sera envoyée à chaque séance du CHSCT.

Plusieurs pistes sont ouvertes pour un déménagement de la brigade. Une maison de la DGAC mais avec 800000 euros de travaux qui rendent impossible cette acquisition. Un local visité dernièrement mais peu d'informations à ce jour de la DGAC sur le volume total à louer

Reste la piste des locaux de l'ancien bureau de douanes avec une extension à la brigade actuelle.

Pour la CGT cette solution reste la plus pragmatique, à condition que des mesures d'organisation du travail soit prise (réfection local repos et vestiaires, prise en compte du temps de change de tenue dans le temps de travail)

Malgré nos remarques sur un effectif insuffisant depuis des années pour cette unité, le DR et la DI préfèrent jouer sur les périodes de fortes activités par un abondement en paris spé pour l'instant.

Dans la mesure où la mission migratoire n'est pas totalement définie par la direction générale et que le système biométrique EES n'est pas encore mis en place, les effectifs pourraient se faire attendre.

Nous rappelons pour autant que les agents ne devront pas pâtir de ce manque d'anticipation de l'administration en dépassant les délais légaux de temps de travail.

**Portet :** La direction Midi-Pyrénées fait l'objet d'une expérimentation de l'axe 7 du document stratégique de la DG sur la mise en place de cellule de contrôle des normes des marchandises. Les agents de la TICFE de Portet sont réimplantés (2 sur place et un sur la CRPC) sur ce nouveau service, qui devra contrôler des marchandises dédouanées dans un autre état membre. Des contacts

ont été pris avec la DGCCRF et un travail commun répartit le ciblage de produits industriels ou e-commerce ne rentrant pas en compte dans la consommation alimentaire pour la DGDDI. Ce service, qui verra son effectif de référence augmenter normalement l'an prochain, devra contrôler les plates-formes logistiques des huit départements. Ces contrôles se feront dans le cadre de l'article 38-5 et pourront être conjoint avec le SRE.

**Conduites rapides et voies dégradées dans le cadre du contrôle dynamique en surveillance :** Montpellier et Perpignan ont bénéficié de formations mais le PLI ne l'a pas proposé à la direction de Midi-Pyrénées. En conséquence, à défaut d'anticipation sur la fin du marché public, les agents des BSI de la direction ne pourront effectuer ces stages qui, pour la CGT, doivent relever de la formation initiale prise en charge par l'employeur. Le stage Centaure financé par le CHSCT, est inadapté aux techniques de contrôles de la surveillance et ne doit donc pas être un palliatif.

La CGT est intervenue sur le fait que les mesures de préventions « risques psychosociaux » pour les bureaux de Cahors et de Montauban ne sont pas adaptés à la situation. En effet, la charge de travail du bureau de Cahors, son périmètre de contrôle, nécessitent pour nous de nouveaux effectifs à l'instar de ceux existant lorsque ce service était un BFCIOD. Enfin nous sommes très inquiets de l'avenir du bureau de Montauban, calibré actuellement à deux agents alors que de nombreux entrepositaires agréés sont à contrôler et gérer. Ces deux services sont victimes aussi du transfert de la fiscalité à la DGFIP. La direction générale refuse depuis deux ans de faire un état des lieux des missions douanières et de fournir une nouvelle cartographie après ce transfert.

La perte de tâches de gestion et la centralisation de certaines missions occasionnent une redéfinition du périmètre d'intervention et de la charge de travail, avec un effet délétère sur les conditions de travail. La perspective de l'emploi géographique incertain compte tenu des pertes de missions effectives et programmées aboutissent à de grandes inquiétudes des agents et une perte de sens au travail

**Gaud :** Des travaux sont prévus pour sécuriser la cité et la brigade (co-financement Masse et PLI) Nous demandons la prise en charge par le PLI de brises vues devant la brigade pour sécuriser le site

La CGT demande qu'une ligne sur les violences sexistes et sexuelles soit ajoutée au PAP de cette année. Ce risque plus que d'actualité, est emblématique dans de nombreuses administrations. Souvent les victimes ont des difficultés à être écoutées, comprises, respectées ou accompagnées. L'administration n'est pas exsangue de ces critiques et un long chemin reste à parcourir pour qu'enfin les faits rejoignent les beaux discours que l'on nous sert régulièrement quand on évoque l'égalité professionnelle, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et le harcèlement.

Pour le SNAD CGT  
Christophe RIBOULEAU  
Olivier BALZER